

# INFORMATION FINANCIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

---

## Responsabilité de l'administration municipale à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers, présentés dans ce rapport, ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec, le tout tel que décrit à la note 2 afférente à ces états financiers.

Les états financiers et toute l'information figurant dans le présent rapport financier annuel sont la responsabilité de l'administration municipale. L'administration municipale s'est également assurée de la cohérence entre les états financiers et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier annuel.

Pour évaluer certains faits et opérations, l'administration municipale a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative.

L'administration municipale a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Ville sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers reposent sur des registres comptables fiables.

Conformément à la répartition des pouvoirs et compétences que prévoit la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*, les pouvoirs de la Ville sont exercés par le conseil municipal de la Ville ou par le conseil de chaque arrondissement.

Le conseil municipal a mis en place un comité de vérification composé de cinq membres, dont deux membres externes. Les responsabilités du comité de vérification comprennent la surveillance du processus de présentation et de communication de l'information financière, ce qui englobe notamment la révision des états financiers et des autres éléments contenus dans le présent rapport financier annuel.

Le vérificateur général de Montréal et les vérificateurs externes nommés par le conseil municipal, Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., ont vérifié les états financiers et ont présenté les rapports qui suivent.



Robert Lamentagne  
Directeur principal et Trésorier



Robert Abdallah  
Directeur général

Montréal, le 24 mars 2005

**Bureau du vérificateur général**  
333, rue Saint-Antoine Est  
Bureau 510  
Montréal (Québec) H2X 1R9

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE MONTRÉAL

À Monsieur le Maire,  
au Président et aux membres du comité exécutif,  
aux membres du conseil de la Ville de Montréal.

J'ai vérifié le bilan de la Ville de Montréal au 31 décembre 2004 et les états des activités financières, des activités d'investissement, des surplus et des fonds réservés, du coût des services municipaux, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'administration municipale. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 2 afférente aux états financiers.

Le vérificateur général de Montréal,



Michel Doyon, CA

Montréal, le 24 mars 2005

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

À Monsieur le Maire,  
au Président et aux membres du comité exécutif,  
aux membres du Conseil de la Ville de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de la Ville de Montréal au 31 décembre 2004 et les états des activités financières, des activités d'investissement, des surplus et des fonds réservés, du coût des services municipaux, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'administration municipale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 2 afférente aux états financiers.

*Samson Bélair*  
*Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.*

Comptables agréés

Montréal, Canada  
Le 24 mars 2005

**Bilan**

Au 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

	Notes	2004	2003
<b>ACTIF</b>			
À court terme			
Encaisse et placements	3	523 132	266 516
Placements – Fonds d'amortissement	3	116 181	205 318
Débiteurs	4	351 540	372 487
Stocks		27 055	27 835
Tranche exigible des créances à long terme	6	76 644	75 249
		<u>1 094 552</u>	<u>947 405</u>
Placements	3	27 154	43 473
Placements – Fonds d'amortissement	3	927 212	905 620
Propriétés immobilières destinées à la revente		153 002	163 861
Dépenses reportées et autres actifs	5	46 467	59 910
Créances à long terme	6	1 365 348	1 149 517
Immobilisations	7	5 992 208	5 797 821
		<u>9 605 943</u>	<u>9 067 607</u>
<b>PASSIF</b>			
À court terme			
Créditeurs, provisions et charges à payer	9	962 725	979 097
Revenus reportés	10	136 557	111 731
Versements exigibles sur la dette à long terme	11	430 695	489 896
		<u>1 529 977</u>	<u>1 580 724</u>
Dette à long terme	11	5 916 347	5 778 779
Obligation nette – Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	12	1 042 963	1 033 543
Subventions reportées	7	1 180 748	1 143 808
		<u>9 670 035</u>	<u>9 536 854</u>
<b>AVOIR DES CONTRIBUABLES</b>			
Surplus non affecté		51 191	21 689
Surplus affecté	13	241 469	236 035
Fonds réservés		50 406	33 719
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	14	729 621	391 778
Montant à pourvoir dans le futur – Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	12	(1 042 963)	(1 033 543)
Montant à pourvoir dans le futur – Autres	15	(93 816)	(118 925)
		<u>(64 092)</u>	<u>(469 247)</u>
Engagements et éventualités	19		
		<u>9 605 943</u>	<u>9 067 607</u>

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État des activités financières

Exercice terminé le 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

	2004		2003
	Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>			
Taxes	2 585 536	2 599 580	2 479 598
Paielements tenant lieu de taxes	223 499	222 840	204 171
Autres revenus de sources locales	554 705	618 379	608 653
Transferts	450 965	459 696	429 532
	<u>3 814 705</u>	<u>3 900 495</u>	<u>3 721 954</u>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Administration générale	579 329	490 305	498 784
Sécurité publique	725 012	733 414	705 576
Transport	610 918	595 269	599 339
Hygiène du milieu	280 568	304 249	291 042
Santé et bien-être	125 502	122 747	108 169
Aménagement, urbanisme et développement	138 654	155 984	133 141
Loisirs et culture	443 396	465 331	452 313
Électricité	21 125	21 149	20 656
Frais de financement	469 425	435 994	425 947
	<u>3 393 929</u>	<u>3 324 442</u>	<u>3 234 967</u>
<b>Autres activités financières</b>			
Remboursement de la dette à long terme	406 488	418 307	387 282
Transfert à l'état des activités d'investissement	69 491	91 336	92 417
	<u>475 979</u>	<u>509 643</u>	<u>479 699</u>
<b>Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières</b>	<u>3 869 908</u>	<u>3 834 085</u>	<u>3 714 666</u>
<b>Surplus (déficit) des activités financières avant affectations et remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite</b>	<u>(55 203)</u>	<u>66 410</u>	<u>7 288</u>
<b>Affectations</b>			
Surplus non affecté		491	
Surplus affecté	57 909	78 598	72 871
Fonds réservés	(2 706)	(17 288)	1 394
	<u>55 203</u>	<u>61 801</u>	<u>74 265</u>
<b>Remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite</b>			<u>(1 194 354)</u>
<b>Surplus (déficit) avant financement à long terme des dépenses d'activités financières</b>		128 211	(1 112 801)
<b>Financement à long terme des dépenses d'activités financières</b>			
Obligation nette de régimes de retraite			1 194 354
Autres dépenses		769	1 556
		<u>769</u>	<u>1 195 910</u>
<b>Surplus de l'exercice</b>		<u>128 980</u>	<u>83 109</u>

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État des activités d'investissement

Exercice terminé le 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

	Note .....	2004		2003
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Sources de financement</b>				
<b>Transfert de l'état des activités financières</b>				
Contributions des promoteurs		15 747	5 069	15 611
Transferts conditionnels		28 744	61 105	45 056
Autres		25 000	25 162	31 750
		<u>69 491</u>	<u>91 336</u>	92 417
<b>Autres sources</b>				
Surplus non affecté			3 240	10
Surplus affecté		21 453	12 221	7 589
Fonds réservés		76	1 823	5 451
		<u>501 345</u>	<u>316 125</u>	498 813
		<u>592 365</u>	<u>424 745</u>	604 280
<b>Dépenses d'investissement</b>				
Administration générale		61 027	50 161	30 396
Sécurité publique		16 770	32 363	28 722
Transport		171 028	229 449	167 060
Hygiène du milieu		145 396	108 498	116 923
Santé et bien-être			18	945
Aménagement, urbanisme et développement		49 543	31 489	22 118
Loisirs et culture		147 301	105 874	66 830
Électricité		1 300	1 006	1 065
	16	<u>592 365</u>	<u>558 858</u>	434 059
<b>Surplus (déficit) des activités d'investissement de l'exercice</b>		<u><u></u></u>	<u><u>(134 113)</u></u>	<u>170 221</u>

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## États des surplus et des fonds réservés

Exercice terminé le 31 décembre 2004

**SURPLUS***(en milliers de dollars)*

	<i>Note</i>	<b>Virement de</b>	<b>Virement à</b>	<b>Solde</b>
<b>NON AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 2003</b>				<b>21 689</b>
Affectation – Activités financières			491	<b>(491)</b>
Affectation – Activités d'investissement			3 240	<b>(3 240)</b>
Affectation – Surplus affecté		2 947	98 694	<b>(95 747)</b>
Surplus de l'exercice		128 980		<b>128 980</b>
<b>NON AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 2004</b>		<b>131 927</b>	<b>102 425</b>	<b>51 191</b>
<b>AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 2003</b>				<b>236 035</b>
Affectation – Activités financières			78 598	<b>(78 598)</b>
Affectation – Activités d'investissement			12 221	<b>(12 221)</b>
Affectation – Surplus non affecté		98 694	2 947	<b>95 747</b>
Affectation – Fonds réservés		506		<b>506</b>
<b>AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 2004</b>	13	<b>99 200</b>	<b>93 766</b>	<b>241 469</b>
<b>SURPLUS – Solde au 31 décembre 2004</b>		<b>231 127</b>	<b>196 191</b>	<b>292 660</b>

**FONDS RÉSERVÉS***(en milliers de dollars)*

	<b>Solde au 31/12/2003</b>	<b>Activités financières</b>		<b>Activités d'investissement</b>		<b>Solde au 31/12/2004</b>
		<b>Virement de</b>	<b>Virement à</b>	<b>Virement de</b>	<b>Virement à</b>	
Gestion de l'eau		20 449				<b>20 449</b>
Programme de départs assistés	12 938		6 219			<b>6 719</b>
Parcs et terrains de jeux	9 437	2 787	125		1 771	<b>10 328</b>
Unités de stationnement	1 861	319			52	<b>2 128</b>
Solde des règlements d'emprunt fermés	7 420			528	506	<b>7 442</b>
Fonds de réserves foncières	1 717	37				<b>1 754</b>
Autres	346	40				<b>386</b>
	<b>33 719</b>	<b>23 632</b>	<b>6 344</b>	<b>528</b>	<b>2 329</b>	<b>49 206</b>
Frais d'émission de titres						<b>1 200</b>
	<b>33 719</b>	<b>23 632</b>	<b>6 344</b>	<b>528</b>	<b>2 329</b>	<b>50 406</b>

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État du coût des services municipaux

Exercice terminé le 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

	2004			
	Dépenses de fonctionnement	Frais de financement	Amortissement	
			Immobilisations	Subventions reportées (gouvernements et leurs entreprises)
<b>Dépenses</b>				
Administration générale	490 305	35 562	15 577	(970)
Sécurité publique	733 414	11 344	20 570	(252)
Transport	595 269	142 549	129 466	(10 353)
Hygiène du milieu	304 249	126 043	96 679	(31 622)
Santé et bien-être	122 747	9 633	309	(30)
Aménagement, urbanisme et développement	155 984	55 751	23 277	(840)
Loisirs et culture	465 331	55 026	68 914	(7 414)
Électricité	21 149	86	634	(21)
Frais de financement	435 994	(435 994)		
	<u>3 324 442</u>	<u>(435 994)</u>	<u>355 426</u>	<u>(51 502)</u>

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État du coût des services municipaux (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2004

2004				2003
Subventions de fonctionnement (gouvernements et leurs entreprises)	Services rendus	(Gain) perte sur dispositions	Coût des services municipaux	Coût des services municipaux
(11 765)	(13 891)	(43)	514 775	514 709
(777)	(21 371)		742 928	699 069
(32 028)	(21 646)	75	803 332	808 803
(60 331)	(7 396)		427 622	403 432
(78 682)	(13 577)		40 400	27 959
(32 606)	(66 505)		135 061	149 754
(9 782)	(65 954)		506 121	476 675
(135)	(23 412)		(1 699)	(1 571)
<u>(226 106)</u>	<u>(233 752)</u>	<u>32</u>	<u>3 168 540</u>	<u>3 078 830</u>

## État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme

Exercice terminé le 31 décembre 2004

	(en milliers de dollars)	
	<u>2004</u>	<u>2003</u>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>391 778</b>	1 527 191
<b>Ajouter</b>		
Acquisitions d'immobilisations	550 157	426 618
Acquisitions de propriétés immobilières destinées à la revente	345	134
Contributions au fonds d'amortissement	215 607	244 889
Amortissement et radiations des subventions reportées	52 652	48 623
Émission et ajustements des créances à long terme	285 124	60 393
Remboursement de la dette à long terme net des refinancements	490 020	535 847
Autres		
Surplus des dépenses d'activités financières à financer à long terme de l'exercice	276 663	
Gain sur fluctuation de change	1 174	18 621
Créditeurs	92	86
Surplus des activités d'investissement de l'exercice		170 221
Rétrocession d'immobilisations – Société apparentée		71 889
	<b>1 871 834</b>	<b>1 577 321</b>
<b>Déduire</b>		
Dispositions et radiations d'immobilisations	344	33 256
Dispositions de propriétés immobilières destinées à la revente	11 204	1 254
Dispositions de placements	283 152	384 288
Amortissement des immobilisations	355 426	332 196
Encaissement et radiation de créances à long terme	73 018	75 787
Subventions à l'acquisition d'immobilisations	89 592	91 537
Émission de dettes à long terme	581 687	1 368 167
Autres		
Déficit des activités d'investissement de l'exercice	134 113	
Variation des gains et des pertes de change nets non matérialisés	4 927	27 245
Règlements d'emprunts et projets fermés	528	609
Déficit des dépenses d'activités financières à financer à long terme de l'exercice		326 506
Réduction de créances – Société apparentée		71 889
	<b>1 533 991</b>	<b>2 712 734</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>729 621</b>	<b>391 778</b>

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État de l'évolution de la situation financière

Exercice terminé le 31 décembre 2004

		(en milliers de dollars)	
	Notes	2004	2003
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Surplus de l'exercice		128 980	83 109
Éléments de financement et d'investissement imputés aux activités financières			
Contributions au fonds d'amortissement		215 607	244 889
Transfert à l'état des activités d'investissement		91 336	92 417
Remboursement de la dette à long terme		207 766	151 559
Encaissement de créances à long terme		(71 545)	(75 787)
Subventions à l'acquisition d'immobilisations et de propriétés immobilières destinées à la revente		(61 105)	(45 772)
Dispositions d'immobilisations et de propriétés immobilières destinées à la revente		(18 366)	(16 635)
Financement à long terme des dépenses d'activités financières		(769)	(1 195 910)
		<u>491 904</u>	<u>(762 130)</u>
Éléments n'affectant pas les liquidités			
Affectations		(61 801)	(74 265)
Amortissement des mesures transitoires	15	9 365	13 913
Amortissement des dépenses reportées		21 030	10 806
Variation des revenus reportés		20 488	1 729
Créances et solde de prix de vente à recevoir		248 080	3 281
Réduction du recours à l'emprunt – Dépenses d'activités financières		13 069	
Autres		(933)	315
		<u>741 202</u>	<u>(806 351)</u>
Variation nette des autres éléments à court terme	17	<u>21 099</u>	<u>(12 751)</u>
		<u>762 301</u>	<u>(819 102)</u>
<b>Activités d'investissement</b>			
Dispositions de placements		317 800	384 288
Encaissement de créances à long terme		76 162	75 787
Dispositions d'immobilisations et de propriétés immobilières destinées à la revente		18 366	16 635
Acquisitions de placements		(215 607)	(270 790)
Acquisitions d'immobilisations		(550 157)	(426 618)
Émission de créances à long terme		(306 322)	(77 688)
Acquisitions de propriétés immobilières destinées à la revente		(345)	(134)
Dépenses reportées		(8 175)	(20 556)
		<u>(668 278)</u>	<u>(319 076)</u>
<b>Activités de financement</b>			
Produit des emprunts		1 016 323	1 855 463
Subventions à l'acquisition d'immobilisations		89 255	91 537
Subventions à l'acquisition de propriétés immobilières destinées à la revente			1 467
Remboursement de la dette à long terme net des refinancements		(490 020)	(535 847)
Rachat d'obligations par refinancement		(434 636)	(487 296)
		<u>180 922</u>	<u>925 324</u>
<b>Évolution nette des espèces et quasi-espèces</b>		<b>274 945</b>	<b>(212 854)</b>
<b>Espèces et quasi-espèces au début</b>		<u>246 521</u>	<u>459 375</u>
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin</b>		<u>521 466</u>	<u>246 521</u>

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse (découvert bancaire) et des placements à court terme autres que ceux du fonds d'amortissement et dont l'échéance est inférieure à trois mois à partir de la date d'acquisition.

## Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2004

### 1- STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal créé le 1<sup>er</sup> janvier 2002, en vertu de la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* adoptée par le gouvernement du Québec. Son territoire est divisé en 27 arrondissements.

Compte tenu des résultats du scrutin référendaire tenu au cours de l'exercice en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités*, les anciennes municipalités de Baie-d'Urfé, de Beaconsfield, de Côte-Saint-Luc, de Dollard-des-Ormeaux, de Dorval, de Hampstead, de Kirkland, de L'Île-Dorval, de Montréal-Est, de Montréal-Ouest, de Mont-Royal, de Pointe-Claire, de Sainte-Anne-de-Bellevue, du Village de Senneville et de Westmount seront reconstituées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus seront partagés. Les municipalités résultant de cette réorganisation demeureront liées les unes aux autres, de façon à ce que soit préservée l'agglomération formée par le territoire de la municipalité actuelle.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, sanctionnée le 17 décembre 2004 par le gouvernement du Québec, détermine les compétences municipales d'intérêt collectif qui, plutôt que d'être exercées distinctement pour chaque territoire municipal local compris dans l'agglomération, devront être exercées globalement par l'agglomération de Montréal. Elle stipule également que c'est la Ville de Montréal qui, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, constituera la municipalité centrale chargée d'exercer ces compétences d'intérêt collectif sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. À cette fin, un conseil d'agglomération formé des représentants de chacune des municipalités liées sera créé. Le nombre de représentants de chacune des municipalités sera établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

---

### 2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Ville sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec et aux particularités mentionnées ci-dessous.

Les états financiers des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville ne sont ni cumulés ni consolidés aux états financiers de la Ville. Des informations additionnelles relatives à ces organismes sont données à la note 21.

Les principales pratiques et conventions comptables sont les suivantes :

#### a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les revenus et les dépenses sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Les transactions relatives aux éléments suivants existant avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001 se comptabilisent selon la méthode de la comptabilité de caisse à l'état des activités financières : les revenus d'intérêts sur les placements du fonds d'amortissement, incluant leur réinvestissement, et sur les créances à long terme ainsi que la dépense d'intérêts sur la dette à long terme, incluant tout refinancement jusqu'à son extinction. La contrepartie des intérêts courus à recevoir et à payer afférents à ces éléments existant avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001 est présentée au poste « Montant à pourvoir dans le futur – Autres ».

Les coûts et obligations découlant des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs sont comptabilisés selon les méthodes décrites à la note 2 o).

#### b) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec et aux autres particularités mentionnées, exige que l'administration municipale formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des dépenses, des actifs, des passifs, des engagements et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****c) Placements et prêts**

Les placements temporaires, constitués de dépôts à terme et autres titres, sont présentés au moindre du coût et de la juste valeur.

Les placements à long terme sont présentés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'escompte ou la prime relatifs aux placements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au compte «Placements – Fonds d'amortissement» est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

Les prêts sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

**d) Stocks**

Les stocks sont comptabilisés au prix coûtant, établi selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**e) Propriétés immobilières destinées à la revente**

Les propriétés immobilières destinées à la revente sont comptabilisées au coût.

**f) Dépenses reportées**

Les frais d'émission de titres sont amortis sur la durée des emprunts. Les pertes de change nettes non matérialisées sont amorties selon la méthode décrite à la note 2 s). Les autres dépenses reportées sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période maximale de 5 ans.

**g) Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de l'année qui suit leur date de mise en service. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	15 à 40 ans
Réseau d'électricité	20 à 40 ans
Bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations locatives	10 à 15 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 25 ans
Autres	20 à 25 ans

L'amortissement est enregistré à l'état du coût des services municipaux.

**h) Provision pour contestations d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

**i) Revenus reportés**

Lors de la cession d'immobilisations et de propriétés immobilières destinées à la revente, le produit de cession est comptabilisé aux revenus reportés jusqu'à concurrence du solde de l'ensemble de la dette associée au règlement d'emprunt et à l'état des activités financières pour l'excédent. Ces revenus reportés sont amortis linéairement sur la durée résiduelle du règlement d'emprunt. Les revenus reportés résultant d'une vente de concession sont amortis linéairement sur la durée de l'entente.

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****j) Subventions reportées**

Les subventions relatives à l'acquisition d'immobilisations sont présentées au bilan à titre de subventions reportées et amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. L'amortissement est enregistré à l'état du coût des services municipaux.

**k) Surplus affecté**

Le surplus affecté correspond à la partie du surplus dont l'utilisation est réservée par la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* ou par des résolutions adoptées par le conseil municipal.

**l) Fonds réservés**

Certaines sommes perçues par la Ville doivent être comptabilisées dans des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques. L'utilisation de ces fonds est réservée notamment pour le programme de départs assistés et pour l'aménagement et l'entretien des parcs et terrains de jeux et d'unités de stationnement.

**m) Montant à pourvoir dans le futur – Autres**

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode décrite en 2 a). Les avantages sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2000 de certains employés sont amortis sur une période qui n'excède pas la durée estimative du reste de leur carrière active. Cet amortissement est imputé à l'état des activités financières.

**n) Subventions**

Les revenus de subventions sont constatés à l'état des activités financières lors de l'enregistrement des dépenses de fonctionnement et des autres activités financières auxquelles elles se rapportent dans la mesure où la Ville a satisfait aux critères d'admissibilité.

**o) Coûts et obligations découlant des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs**

La Ville offre à ses employés différents régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs. En vertu de ces régimes, des prestations de retraite leur sont versées et certains avantages complémentaires de retraite, liés à l'assurance-vie et aux assurances couvrant le remboursement des frais médicaux et dentaires, leur sont accordés.

De plus, des avantages postérieurs à l'emploi sont aussi fournis aux employés. Ces avantages comprennent notamment les prestations de remplacement du revenu, les prestations complémentaires de chômage, le maintien des protections durant des périodes d'absence temporaire et certaines allocations de départ.

**- Régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages sociaux futurs**

L'obligation relative aux régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages sociaux futurs, nette des éléments d'actif, est présentée au bilan. L'obligation est calculée à partir d'évaluations actuarielles basées sur des hypothèses actuarielles qui incorporent la meilleure estimation de l'administration municipale reliée, entre autres, aux taux d'actualisation, aux taux de rendement prévus pour les actifs des régimes et aux taux de croissance des salaires et des coûts des régimes des soins de santé. Les éléments d'actif de ces régimes sont évalués selon une valeur liée au marché, établie sur une période n'excédant pas cinq ans. La contrepartie de l'obligation nette est présentée au bilan au poste « Montant à pourvoir dans le futur ». Les évaluations actuarielles des obligations liées aux régimes de retraite sont établies au moins à tous les trois ans et selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec une projection des salaires. La dépense liée aux régimes de retraite comprend la cotisation due pour les services courants et la cotisation due pour les versements spéciaux et les autres déficits constatés. La dépense des autres avantages sociaux futurs, soit les avantages complémentaires de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi, les congés rémunérés et les prestations de cessation d'emploi, est comptabilisée selon la méthode de la comptabilité de caisse.

**- Régimes de retraite à cotisations déterminées**

Certains employés participent à ce type de régime où la cotisation de la Ville représente un pourcentage de la rémunération. La dépense de l'exercice correspond à la cotisation due en contrepartie des services courants et à la cotisation liée à l'amortissement des modifications des régimes.

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****- Régime de retraite des élus municipaux**

Les élus municipaux participent à un régime de retraite à prestations déterminées administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec. La dépense de l'exercice correspond à la cotisation due en contrepartie des services courants.

**p) Coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides**

La Ville assumera, pour une période estimée à 20 ans, les coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Ces coûts provisionnés correspondent à la valeur actualisée des dépenses liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation. Ces coûts estimatifs sont constatés en fonction de la capacité utilisée des décharges.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

**q) Obligations environnementales**

La Ville comptabilise un passif environnemental lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

**r) Remboursement de la dette à long terme**

Ce poste représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts contractés.

**s) Conversion des devises**

Les revenus et les dépenses résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan.

Les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement, relatifs à des emprunts libellés en devises qui ne font pas l'objet d'une couverture contre les risques de change, sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Pour ces emprunts, les gains ou les pertes résultant de l'écart entre le taux de conversion original et le taux de conversion à la date du remboursement ou du versement sont imputés à l'état des activités financières.

Le gain ou la perte de change rattaché à un élément monétaire à long terme libellé en devises mais ne faisant pas l'objet d'une couverture contre les risques de change est constaté dans les états financiers à titre d'élément reporté et imputé à l'état des activités financières selon la méthode de l'amortissement linéaire. Pour les emprunts contractés à compter du 31 décembre 1992, l'amortissement est calculé sur la durée restante des emprunts et pour ceux contractés avant cette date, sur la durée résiduelle des règlements d'emprunt.

**t) Instruments financiers dérivés**

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque de taux d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction ou de spéculation.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises dans le cadre de la gestion du risque associé aux emprunts libellés en devises étrangères. Ces swaps de devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Ceux qui constituent des actifs financiers sont retranchés de la dette à long terme, ceux qui constituent des passifs financiers y sont ajoutés. Les gains et les pertes reliés à ces dérivés sont constatés dans la même période que les gains et les pertes de change rattachés à la dette correspondante et sont portés en réduction de ces derniers.

De plus, la Ville utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt relié à sa dette. Ces contrats donnent lieu à des échanges d'intérêt qui sont comptabilisés à titre d'ajustement des frais de financement. Les montants à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties sont pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus sur la dette correspondante.

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****u) Présentation des dépenses de fonctionnement**

La fonction «administration générale» comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les dépenses sont liées notamment au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel.

La fonction «sécurité publique» comprend les activités liées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les dépenses relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

La fonction «transport» comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises.

La fonction «hygiène du milieu» comprend les dépenses relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement.

La fonction «santé et bien-être» comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes.

La fonction «aménagement, urbanisme et développement» comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les dépenses liées à l'élaboration des programmes de développement économique de la Ville.

La fonction «loisirs et culture» comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture.

La fonction «électricité» comprend les dépenses relatives à l'opération d'un réseau d'électricité.

La fonction «frais de financement» regroupe les intérêts et autres frais relatifs au financement des activités municipales.

**v) Données budgétaires**

Les données budgétaires cumulent les prévisions approuvées par le conseil en décembre 2003.

**3- ENCAISSE ET PLACEMENTS**

(en milliers de dollars)

	2004			2003
	Fonds d'amortissement	Autres	Total	Total
Découvert bancaire		(7 034)	(7 034)	(10 438)
Placements				
Dépôts à terme et autres titres	34 351	528 500	562 851	337 673
Obligations et débetures	1 009 042	28 820	1 037 862	1 093 692
	1 043 393	550 286	1 593 679	1 420 927
Moins : tranche échéant à moins d'un an	116 181	523 132	639 313	471 834
	927 212	27 154	954 366	949 093

Au 31 décembre 2003, les placements du fonds d'amortissement et les autres placements se chiffrent respectivement à 1 110,9 M\$ et 310 M\$.

La juste valeur des placements s'établit à 1 658,3 M\$ (1 483,8 M\$ en 2003).

Les placements du fonds d'amortissement comprennent des obligations de la Ville qui s'élèvent à 135,7 M\$ (126,7 M\$ en 2003).

Au 31 décembre 2004, la quasi-totalité des placements sont libellés en dollars canadiens. Au 31 décembre 2003, les placements en devises, convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, s'élevaient à 14,6 M\$ et la perte de change non matérialisée relative à ces placements se chiffrait à 1,6 M\$.

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**3- ENCAISSE ET PLACEMENTS (suite)**

(en milliers de dollars)

Les échéances des placements détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	<u>Dépôts à terme et autres titres</u>	<u>Obligations et débitures</u>	<u>Total</u>	<u>Taux d'intérêt nominal pondéré</u>
2005	562 851	83 496	646 347	3,35 %
2006		37 179	37 179	7,43 %
2007		94 563	94 563	6,17 %
2008		131 266	131 266	7,66 %
2009		105 931	105 931	8,57 %
Plus de 5 ans		585 427	585 427	6,10 %
	<u>562 851</u>	<u>1 037 862</u>	<u>1 600 713</u>	

**4- DÉBITEURS**

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Taxes	83 624	119 040
Gouvernement du Canada et ses entreprises	41 779	58 502
Gouvernement du Québec et ses entreprises	70 140	67 954
Organismes municipaux	1 682	3 519
Services rendus et autres	154 315	123 472
	<u>351 540</u>	<u>372 487</u>

Une provision pour créances douteuses de 93,7 M\$ (100,6 M\$ en 2003) a été déduite des débiteurs.

**5- DÉPENSES REPORTÉES ET AUTRES ACTIFS**

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Frais d'émission de titres	25 597	19 631
Programme de départs assistés	6 219	12 438
Programme de compensation des élus	809	1 618
Pertes de change nettes non matérialisées		589
Autres actifs	13 842	25 634
	<u>46 467</u>	<u>59 910</u>

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**6- CRÉANCES À LONG TERME**

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Sommes à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme et autres éléments à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 389 441	1 186 966
Autres tiers	70	72
Autres créances		
Gouvernement du Québec et ses entreprises (1)	36 935	19 689
Prêts – Office municipal d'habitation de Montréal (2)	7 770	7 770
Prêt – Société de gestion Nauberges de Lachine		1 473
Autres	<u>7 776</u>	<u>8 796</u>
	1 441 992	1 224 766
Moins : tranche recouvrable à moins d'un an	<u>76 644</u>	<u>75 249</u>
	<u><u>1 365 348</u></u>	<u><u>1 149 517</u></u>

(1) Créances, portant intérêt à des taux variant entre 2,77 % et 4,98 %, encaissables jusqu'en 2019.

(2) Prêts, sans intérêt, encaissables de 2006 à 2033.

La juste valeur des créances s'établit à 1 595 M\$ (1 362,9 M\$ en 2003).

Les encaissements des sommes à recouvrer du gouvernement du Québec et ses entreprises pour le remboursement de la dette à long terme, dont les modalités sont déterminées au 31 décembre 2004, s'établissent comme suit :

	<u>Encaissements</u>	<u>Taux d'intérêt nominal pondéré</u>	<u>Refinancement</u>
2005	75 618	5,81 %	100 052
2006	66 738	5,76 %	96 617
2007	57 347	5,80 %	36 147
2008	51 985	5,62 %	87 501
2009	47 141	5,85 %	19 794
2010 à 2026	<u>433 521</u>	6,76 %	<u>236 777</u>
	<u><u>732 350</u></u>		<u><u>576 888</u></u>

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**7- IMMOBILISATIONS**

(en milliers de dollars)

Catégories	2004			2003
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Infrastructures	8 182 033	3 369 209	4 812 824	4 683 648
Réseau d'électricité	25 264	11 260	14 004	14 210
Bâtiments	1 603 844	766 481	837 363	787 617
Améliorations locatives	40 608	17 588	23 020	25 877
Véhicules	360 076	223 293	136 783	108 030
Ameublement et équipement de bureau	213 564	94 826	118 738	112 508
Machinerie, outillage et équipement	102 389	63 113	39 276	39 711
Autres	63 927	53 727	10 200	26 220
	<u>10 591 705</u>	<u>4 599 497</u>	<u>5 992 208</u>	<u>5 797 821</u>
Subventions reportées	<u>1 820 337</u>	<u>639 589</u>	<u>1 180 748</u>	<u>1 143 808</u>

Au 31 décembre 2003, le coût des immobilisations et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 10 310 M\$ et 4 512,2 M\$. Pour les subventions reportées et l'amortissement cumulé y afférant, les montants s'élevaient respectivement à 1 736,6 M\$ et 592,8 M\$.

**8- MARGES DE CRÉDIT**

La Ville dispose de marges de crédit à demande auprès de différentes institutions bancaires totalisant un maximum de 85 M\$ et qui atteignent 135 M\$ pour certaines périodes durant l'année. En vertu de ces ententes, les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou américains à des taux variables fondés sur le taux préférentiel des institutions bancaires. Ces marges de crédit sont non garanties et renouvelables annuellement. Au 31 décembre 2004, les marges de crédit ne sont pas utilisées.

**9- CRÉDITEURS, PROVISIONS ET CHARGES À PAYER**

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Fournisseurs	224 294	209 682
Salaires, déductions à la source et avantages sociaux	358 877	367 229
Intérêts courus à payer sur la dette à long terme	97 002	115 280
Provisions		
Contestations d'évaluation	76 892	59 992
Coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides	38 288	28 065
Organismes du périmètre comptable	6 810	17 943
Autres	58 747	63 262
Dépôts et retenues de garantie	41 291	43 284
Gouvernement du Québec et ses entreprises	33 831	50 521
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7 559	5 903
Divers	19 134	17 936
	<u>962 725</u>	<u>979 097</u>

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**10- REVENUS REPORTÉS**

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Cession d'immobilisations et de propriétés immobilières destinées à la revente	31 393	34 002
Vente de concession	40 000	42 000
Cession de collections de livres	35 000	
Régime de retraite	10 813	17 697
Gains de change nets non matérialisés	4 338	
Divers	15 013	18 032
	<u>136 557</u>	<u>111 731</u>

**11- DETTE À LONG TERME**

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Obligations et billets		
En dollars canadiens (1)	6 080 537	5 977 475
En monnaies étrangères	249 789	280 082
Autres dettes à long terme		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	4 134	4 374
Gouvernement du Québec et ses entreprises	340	934
Autres	12 242	5 810
	<u>6 347 042</u>	<u>6 268 675</u>
Tranche exigible à moins d'un an	430 695	489 896
	<u>5 916 347</u>	<u>5 778 779</u>

(1) Comprend la dette à long terme reliée au remboursement de l'obligation nette des régimes de retraite qui se chiffre à 1 103 M\$ (867,8 M\$ en 2003).

Le recouvrement de la dette à long terme aux fins de son remboursement se répartit de la façon suivante :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
À la charge des contribuables		
Une partie de la municipalité	2 645 906	2 845 770
Ensemble de la municipalité	1 123 757	959 730
Sommes accumulées pour le remboursement	1 074 790	1 144 946
À recouvrer de tiers		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 309 238	1 123 859
Autres tiers	70	72
Par le biais de redevances	193 281	194 298
	<u>6 347 042</u>	<u>6 268 675</u>

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**11- DETTE À LONG TERME (suite)**

(en milliers de dollars)

La Ville utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 1 020,4 M\$ (1 328,3 M\$ en 2003). Les passifs financiers associés à ces swaps, qui se chiffrent à 131,7 M\$ (125,7 M\$ en 2003), sont compris dans le montant de la dette à long terme.

En considérant ces swaps, la quasi-totalité des emprunts de la Ville portent intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2004, les emprunts contractés en devises ne faisant pas l'objet d'une couverture s'élèvent à 249,8 M\$ (280,1 M\$ en 2003) et la perte sur change relative à ceux-ci se chiffre à 54,1 M\$ (70,8 M\$ en 2003). À cet effet, une provision de 50,9 M\$ (52,1 M\$ en 2003) est enregistrée au fonds d'amortissement.

Au cours de l'exercice, la Ville a versé 210,5 M\$ (235,7 M\$ en 2003) au fonds d'amortissement et 207,8 M\$ (151,6 M\$ en 2003) pour le remboursement de la dette.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

Années d'échéance	2004					2003		
	Dollars canadiens (1)	Devises étrangères	Échéance	À refinancer	Échéance nette	Échéance	À refinancer	Échéance nette
2004						924 974	435 078	489 896
2005	781 165	903	782 068	351 373	430 695	743 534	344 475	399 059
2006	521 098	903	522 001	261 596	260 405	490 047	261 603	228 444
2007	446 246	32 225	478 471	111 973	366 498	445 826	112 626	333 200
2008	564 450		564 450	198 718	365 732	531 380	198 718	332 662
2009	300 324	39 266	339 590	91 258	248 332			
1 à 5 ans	2 613 283	73 297	2 686 580	1 014 918	1 671 662	3 135 761	1 352 500	1 783 261
6 à 10 ans	1 956 824	175 632	2 132 456	748 158	1 384 298	1 993 809	691 373	1 302 436
11 à 15 ans	173 764		173 764	14 133	159 631	172 165	14 133	158 032
16 à 20 ans	548 446		548 446	8 333	540 113	160 136	8 333	151 803
21 à 25 ans	2 338		2 338		2 338	3 346		3 346
2043	802 598		802 598		802 598	802 598		802 598
À perpétuité		860	860		860	860		860
<b>TOTAL</b>	<b>6 097 253</b>	<b>249 789</b>	<b>6 347 042</b>	<b>1 785 542</b>	<b>4 561 500</b>	<b>6 268 675</b>	<b>2 066 339</b>	<b>4 202 336</b>

(1) Incluant les emprunts contractés en devises faisant l'objet d'une couverture.

**Sommaire de la dette :**

	2004			2003		
	Devises étrangères	Dollars canadiens	%	Devises étrangères	Dollars canadiens	%
Dollars canadiens (1)		6 097 253	96,06		5 988 593	95,53
Dollars américains	139 124	167 450	2,64	152 647	197 281	3,15
Francs suisses	46 700	49 254	0,78	46 700	48 759	0,78
Yens japonais	2 750 000	32 225	0,51	2 750 000	33 182	0,53
Livres sterling	362	860	0,01	362	860	0,01
		<b>6 347 042</b>	<b>100,00</b>		<b>6 268 675</b>	<b>100,00</b>

(1) Incluant les emprunts contractés en devises faisant l'objet d'une couverture.

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**11- DETTE À LONG TERME (suite)**

(en milliers de dollars)

**Taux d'intérêt**

Les taux d'intérêt présentés dans le tableau tiennent compte du taux d'intérêt nominal et de l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

Années d'échéance	2004			2003
	Dollars canadiens	Devises étrangères	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
1 à 5 ans	6,39 %	3,24 %	6,24 %	6,46 %
6 à 10 ans	6,09 %	3,21 %	6,00 %	6,59 %
11 à 15 ans	6,17 %	3,00 %	6,17 %	6,35 %
16 à 20 ans	5,98 %	3,00 %	5,98 %	6,07 %
21 à 25 ans	6,00 %	3,00 %	6,00 %	6,01 %
2043	6,00 %	3,00 %	6,00 %	6,00 %
À perpétuité		3,00 %	3,00 %	3,00 %
Moyenne pondérée	<u>6,13 %</u>	<u>3,09 %</u>	<u>6,08 %</u>	<u>6,29 %</u>

**Juste valeur**

La juste valeur de la dette se chiffre à 6 901,9 M\$ (6 732,9 M\$ en 2003). Elle comprend des passifs financiers associés à des swaps de devises et de taux d'intérêt de 196,3 M\$.

**12- RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS****Obligation nette**

Le tableau suivant présente l'obligation nette liée aux régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages sociaux futurs offerts aux employés de la Ville :

(en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>Régimes de retraite</b>		
Valeur actuarielle des prestations constituées	8 989 343	8 698 453
Valeur actuarielle de l'actif	8 500 183	8 448 473
Obligation	489 160	249 980
Provision pour moins-value	461 266	689 708
Obligation nette – Régimes de retraite	950 426	939 688
<b>Autres avantages sociaux futurs</b>		
Valeur actuarielle des prestations constituées	92 537	93 855
Obligation nette – Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	<u>1 042 963</u>	<u>1 033 543</u>

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**12- RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

La valeur actuarielle des prestations constituées d'un certain nombre de régimes de retraite excède la valeur actuarielle de leur actif. Au 31 décembre 2004, l'obligation relative à ces régimes se chiffre à 990,9 M\$ (978,7 M\$ en 2003). La juste valeur de l'actif de ces régimes totalise 4 674,2 M\$ (4 859,3 M\$ en 2003).

De même, la valeur actuarielle de l'actif des autres régimes de retraite excède la valeur actuarielle de leurs prestations constituées d'un montant totalisant 501,7 M\$ (728,7 M\$ en 2003). Compte tenu des ententes intervenues à ce jour entre l'administration municipale et les participants à ces régimes de retraite quant au partage des excédents, la portion attribuée à l'employeur a été fixée à 40,4 M\$ (39 M\$ en 2003). Une provision pour moins-value de 461,3 M\$ (689,7 M\$ en 2003) a été comptabilisée afin de refléter l'existence d'excédents projetés dont les modalités de partage restent à négocier. La juste valeur de l'actif de ces régimes totalise 3 942 M\$ (3 317,3 M\$ en 2003).

En 2004, le rendement moyen net sur les sommes investies est estimé à 9,6 % (15,64 % en 2003). Ce rendement témoigne des différentes politiques de placement adoptées par les commissions des régimes de retraite et de l'évolution des marchés financiers. Les rendements nets varient entre 4,1 % et 14,5 % (entre 4,1 % et 18,3 % en 2003).

**Hypothèses actuarielles**

Les principales hypothèses utilisées dans le calcul de l'obligation nette et dans le cadre des évaluations actuarielles réalisées au cours de la période s'échelonnant du 31 décembre 2001 au 31 décembre 2003 sont présentées dans le tableau suivant :

	<u>Régimes de retraite</u>	<u>Autres avantages sociaux futurs</u>
Taux pondéré d'actualisation	6,8 %	6,5 %
Taux pondéré de rendement prévu pour les actifs	6,8 %	
Taux de croissance des salaires	de 2 % à 5,5 %	3,25 %

En 2004, les taux d'actualisation et les taux de rendement prévu pour les actifs varient entre 4,5 % et 7,25 % (entre 5 % et 8 % en 2003). En 2003, les taux de croissance des salaires variaient entre 2 % et 5,5 %.

Les taux de croissance des régimes de soins de santé varient selon la nature des soins. Dans le cas des soins dentaires, des frais d'hospitalisation et des autres frais médicaux, le taux de croissance annuel est estimé à 3,25 % alors que pour les médicaments, le taux de croissance annuel est fixé à 10,45 % en 2004 pour décroître de façon graduelle à un taux de 4,25 % en 2012.

**Dépense de l'exercice**

La dépense de l'exercice se chiffre à 148,4 M\$ (144,9 M\$ en 2003). Elle est répartie ainsi entre les différents types de régimes offerts :

(en milliers de dollars)	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Régimes de retraite à prestations déterminées	144 381	143 022
Autres régimes de retraite	3 980	1 829
	<u>148 361</u>	<u>144 851</u>

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**12- RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

Afin de pourvoir à ses obligations reliées à certains régimes de retraite, la Ville s'est engagée à effectuer des versements spéciaux dont les échéances s'échelonnent jusqu'au 31 décembre 2045. La valeur actualisée de ces versements représente 762,7 M\$ au 31 décembre 2004. Les versements annuels s'établissent ainsi pour les cinq exercices subséquents : 53 M\$ en 2005, 54,2 M\$ en 2006, 49,8 M\$ en 2007, 51,5 M\$ en 2008 et 53,3 M\$ en 2009.

Au cours de l'exercice, les cotisations payées par les participants et les prestations versées par les régimes de retraite ont totalisé 68,2 M\$ et 539,8 M\$ respectivement (62,7 M\$ et 521 M\$ respectivement en 2003).

**13- SURPLUS AFFECTÉ**

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Arrondissements	107 681	114 896
Dépenses imprévues	57 909	
Budget de l'exercice subséquent	39 429	57 909
Divers	36 450	63 230
	<u>241 469</u>	<u>236 035</u>

**14- INVESTISSEMENT NET DANS LES ÉLÉMENTS D'ACTIF À LONG TERME**

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
<b>ACTIF</b>		
Placements – Fonds d'amortissement	1 043 393	1 110 938
Propriétés immobilières destinées à la revente	153 002	163 861
Dépenses reportées – Pertes de change nettes non matérialisées		589
Créances à long terme	1 405 057	1 205 077
Immobilisations	5 992 208	5 797 821
	<u>8 593 660</u>	<u>8 278 286</u>
<b>PASSIF ET AVOIR DES CONTRIBUABLES</b>		
Créditeurs	(2 360)	(2 452)
Revenus reportés – Gains de change nets non matérialisés	(4 338)	
Subventions reportées	(1 180 748)	(1 143 808)
Dette à long terme	(6 347 042)	(6 268 675)
Dépenses d'investissement à financer à long terme	(254 995)	(120 354)
Dépenses d'activités financières à financer à long terme	(74 556)	(351 219)
	<u>(7 864 039)</u>	<u>(7 886 508)</u>
	<u>729 621</u>	<u>391 778</u>

## Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2004

## 15- MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR – AUTRES

(en milliers de dollars)

	Solde au 31 décembre 2003	Activités financières	Variation	Solde au 31 décembre 2004
<b>Revenus</b>				
Intérêts				
Placements du fonds d'amortissement	13 596		(13)	13 583
Créances à long terme	28 954		(4 661)	24 293
	<u>42 550</u>		<u>(4 674)</u>	<u>37 876</u>
<b>Dépenses</b>				
Avantages sociaux	(59 386)	9 365		(50 021)
Intérêts – Dette à long terme	(102 089)		20 418	(81 671)
	<u>(161 475)</u>	<u>9 365</u>	<u>20 418</u>	<u>(131 692)</u>
	<u>(118 925)</u>	<u>9 365</u>	<u>15 744</u>	<u>(93 816)</u>

## 16- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(en milliers de dollars)

	2004			2003
	Immobilisations	Propriétés immobilières destinées à la revente	Créances à long terme	Total
			Total	Total
Administration générale	49 816	345	50 161	30 396
Sécurité publique	32 363		32 363	28 722
Transport	229 449		229 449	167 060
Hygiène du milieu	102 749		5 749	116 923
Santé et bien-être	18		18	945
Aménagement, urbanisme et développement	28 882		2 607	22 118
Loisirs et culture	105 874		105 874	66 830
Électricité	1 006		1 006	1 065
	<u>550 157</u>	<u>345</u>	<u>8 356</u>	<u>434 059</u>

En 2003, les dépenses d'investissement se répartissent de la façon suivante : immobilisations, 426,6 M\$, propriétés immobilières destinées à la revente, 0,1 M\$ et créances à long terme, 7,3 M\$.

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**17- VARIATION NETTE DES AUTRES ÉLÉMENTS À COURT TERME**

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Débiteurs (1)	16 273	(17 381)
Stocks	780	835
Créditeurs, provisions et charges à payer (1)	<u>4 046</u>	<u>3 795</u>
	<u>21 099</u>	<u>(12 751)</u>

(1) Ces montants excluent la variation des intérêts courus à recevoir sur les placements du fonds d'amortissement et les créances à long terme ainsi que la variation des intérêts courus à payer sur la dette à long terme qui sont présentées au compte « Montant à pourvoir dans le futur – Autres ».

**18- INSTRUMENTS FINANCIERS****Utilisation d'instruments dérivés**

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque d'intérêt auxquels l'expose sa dette. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction et de spéculation.

**Positions de change et d'intérêt**

Au 31 décembre 2004, en considérant l'utilisation des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt, la quasi-totalité des emprunts de la Ville sont libellés en dollars canadiens et portent intérêt à taux fixe.

**Risque de crédit**

Dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Ville est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Ville considère que ces parties seront en mesure de rencontrer leurs obligations puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions reconnues ayant une cote de crédit supérieure à la sienne.

**Juste valeur**

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs, provisions et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit illustre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers :

(en milliers de dollars)	<u>2004</u>		<u>2003</u>	
	<u>Juste valeur</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Valeur comptable</u>
Placements	1 658 300	1 600 713	1 483 773	1 431 365
Créances à long terme	1 594 955	1 441 992	1 362 851	1 224 766
Dette à long terme	6 901 868	6 347 042	6 732 931	6 268 675

La juste valeur des placements correspond au montant auquel ils pourraient être échangés sur le marché entre parties indépendantes. La juste valeur des créances à long terme et de la dette à long terme est fondée essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des swaps reflète le montant que la Ville encaisserait ou débourserait si ces contrats étaient terminés à cette date. Au 31 décembre 2004, la juste valeur et la valeur comptable des passifs financiers associés aux swaps se chiffrent à 196,3 M\$ et 131,7 M\$. Ils sont compris dans les montants de la dette à long terme.

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**19- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS****a) Contrats de location**

En vertu de contrats de location de propriétés, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 157,5 M\$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010-2068</u>	<u>Total</u>
34,8 M\$	29,5 M\$	24,1 M\$	17,6 M\$	14,2 M\$	37,3 M\$	157,5 M\$

**b) Stationnement tarifé**

En 1995, la Ville a confié l'exclusivité de ses activités relatives au stationnement tarifé en autoparc et sur rue pour une portion de son territoire à un organisme privé en vertu d'une entente échéant le 31 décembre 2024 et renouvelable pour une période additionnelle minimale de dix ans. À l'expiration de cette entente, la Ville s'est engagée à acheter de l'organisme les immobilisations ayant trait au stationnement tarifé à leur juste valeur marchande. Toutefois, pour la durée complète de l'entente, la Ville bénéficie d'une option d'achat sur les terrains de stationnement correspondant au prix d'acquisition payé par l'organisme. Au 31 décembre 2004, la valeur comptable nette de ces immobilisations, incluant le coût d'acquisition des terrains de stationnement de 8 M\$, est de 10,5 M\$. De plus, la Ville s'est portée garante d'un emprunt dont le solde s'élève à 26,7 M\$.

**c) Réclamations et assurances**

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 2 268,7 M\$. Elles comprennent notamment une poursuite, pouvant atteindre 1 600 M\$, relative à la présence d'herbe à poux en fleurs sur les terrains détenus par la Ville. Les avocats de la Ville considèrent que le règlement de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Ville.

La Ville prendra fait et cause dans toute poursuite découlant de l'exécution du mandat de la Société du parc des Îles.

La Ville ne contracte aucune assurance contre les risques. Par contre, en vertu de sa charte, elle doit prévoir à son budget une somme d'au moins 1 % de ses dépenses afin de couvrir les dépenses non prévues au budget, le règlement des réclamations et le paiement des condamnations judiciaires.

**d) Environnement**

La Ville, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains*. Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation. La Ville ne peut présentement établir le coût des mesures à apporter, ni leur mode de financement.

**e) Dette indirecte**

Au 31 décembre 2004, la responsabilité de la Ville à l'égard de la dette des organismes suivants se chiffre à :

(en milliers de dollars)

Anjou 80	4 020
Société de développement de Montréal	82 892
Société d'habitation et de développement de Montréal	138 150
Société de transport de Montréal (1)	267 943
	<u>493 005 (2)</u>

(1) La Ville s'est portée garante des obligations de la Société de transport de Montréal qui ne seront pas remboursées par le gouvernement du Québec et par l'Agence métropolitaine de transport.

(2) De ces dettes, la Ville s'est portée garante, sans réserve, d'emprunts contractés par des sociétés dont le solde s'élève à 114,9 M\$ au 31 décembre 2004. La Ville est également responsable d'emprunts temporaires et hypothécaires de ces sociétés totalisant 73,5 M\$ au 31 décembre 2004.

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**19- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)****f) Propriété des installations olympiques**

La *Loi sur la Régie des installations olympiques* prévoit que la propriété des installations olympiques revient à la Ville dès que le remboursement de la dette aura été complété (prévu au cours de 2006). La Ville a signifié au gouvernement du Québec son refus d'accepter un tel transfert. L'administration municipale n'est pas en mesure pour le moment de prévoir l'aboutissement de ce dossier.

**20- COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)**

La Ville fait partie de la CMM, un organisme de réglementation, de planification, de coordination et de financement dans l'exercice des compétences qui lui sont conférées par la *Loi sur la communauté métropolitaine de Montréal* dans les domaines reliés à l'aménagement du territoire, au développement économique, au développement artistique ou culturel, au logement social, aux équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain, au transport en commun et au réseau artériel métropolitain, à la planification de la gestion des matières résiduelles, à l'assainissement de l'atmosphère et à l'assainissement des eaux.

Au cours de l'exercice, la Ville a versé à la CMM une contribution de 29 M\$ (28,4 M\$ en 2003). Pour sa part, la CMM a versé à la Ville la somme de 37,2 M\$ (31,9 M\$ en 2003) pour les coûts d'exploitation de certains équipements métropolitains assumés par la Ville ainsi que pour le programme des logements sociaux.

**21- INFORMATION SUR LES ORGANISMES COMPRIS DANS LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE**

La nature des activités de chacun des organismes compris dans le périmètre comptable se résume ainsi :

**Anjou 80**

Acquérir, restaurer, construire, démolir, louer et administrer des immeubles à des fins d'habitation, de loisirs, de récréation et autres fins accessoires.

**Conseil des arts de Montréal (CDA)**

Harmoniser, coordonner et encourager les initiatives d'ordre artistique ou culturel sur le territoire de la Ville. Il désigne aussi les organismes, les personnes ainsi que les manifestations artistiques ou culturelles qui bénéficient d'une subvention, en fixe le montant et en recommande le versement.

**Conseil interculturel de Montréal (CIM)**

Fournir des avis au conseil municipal et au comité exécutif sur les services et les pratiques municipales à mettre en œuvre afin de favoriser l'intégration et la participation des communautés culturelles à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la Ville et sur toute question d'intérêt pour les communautés culturelles.

**Office de consultation publique de Montréal (OCPM)**

Proposer des règles visant à encadrer la consultation publique faite par toute instance de la Ville afin d'assurer la mise en place de mécanismes de consultation crédibles, transparents et efficaces, et procéder aux consultations publiques

**Société de développement de Montréal (SDM)**

Acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, aménager, vendre, louer ou administrer des immeubles résidentiels, industriels, commerciaux et culturels situés sur le territoire de la Ville et, à la demande de la Ville, administrer des programmes de subventions relatifs à ces immeubles. De plus, elle peut sauvegarder, restaurer, rénover et réhabiliter des bâtiments d'intérêt historique ou architectural, et assurer la réalisation de toute entente conclue entre le gouvernement du Québec et la Ville relativement à la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.

**Société de gestion Nauberges de Lachine**

Exploiter le potentiel récréo-touristique des berges du lac Saint-Louis.

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**21- INFORMATION SUR LES ORGANISMES COMPRIS DANS LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE (suite)****Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)**

Acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, vendre, louer ou administrer des immeubles sur le territoire de la Ville.

**Société de transport de Montréal (STM)**

Favoriser et organiser les déplacements collectifs des personnes voyageant sur le territoire de la Ville.

**Société du parc des Îles (SPI)**

Exploiter sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame à Montréal des activités à caractère récréatif, culturel et touristique.

**a) Avoir net et résultats**  
(en milliers de dollars)

	<u>SDM</u>	<u>SHDM</u>	<u>STM</u>	<u>Autres</u>	<u>Total 2004</u>	<u>Total 2003</u>
Actif total	123 083	161 228	1 640 197	13 057	1 937 565	1 823 639
Passif total	<u>116 833</u>	<u>148 563</u>	<u>1 229 362</u>	<u>8 924</u>	<u>1 503 682</u>	<u>1 378 919</u>
Avoir net	<u>6 250</u>	<u>12 665</u>	<u>410 835</u>	<u>4 133</u>	<u>433 883</u>	<u>444 720</u>
Revenus	58 142	31 951	847 700	29 009	966 802	851 437
Dépenses	(53 088)	(29 594)	(718 984)	(27 163)	(828 829)	(778 727)
Autres activités financières			(137 296)		(137 296)	(63 517)
Affectations			<u>2 269</u>		<u>2 269</u>	<u>(3 950)</u>
Surplus (déficit)	<u>5 054</u>	<u>2 357</u>	<u>(6 311)</u>	<u>1 846</u>	<u>2 946</u>	<u>5 243</u>

Ces données financières ne sont ni cumulées ni consolidées dans les états financiers de la Ville.

Le coût des obligations de la STM détenues par la Ville à titre de placement s'élève à 5,7 M\$ (16,6 M\$ en 2003).

**b) Contributions et subventions**  
(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Anjou 80	1 599	1 200
CDA	9 500	9 000
CIM	149	93
OCPM	1 489	1 676
SDM	3 018	3 300
SHDM	3 399	4 831
STM	269 311	263 000
SPI	<u>9 457</u>	<u>10 704</u>
	<u>297 922</u>	<u>293 804</u>

---

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

31 décembre 2004

**21- INFORMATION SUR LES ORGANISMES COMPRIS DANS LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE (suite)****c) Engagements****Contrats de location**

En vertu de contrats de location de propriétés, la STM s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 88,2 M\$ s'échelonnant jusqu'en 2023. Les montants qui seront versés au cours des cinq prochains exercices sont de 1,7 M\$ en 2005, 4,5 M\$ en 2006, 4,8 M\$ en 2007, 4,9 M\$ en 2008 et 5,1 M\$ en 2009.

**Contrats d'acquisition d'autobus et de système et d'équipements de vente et de perception**

Au cours des trois prochains exercices, la STM prévoit acquérir des autobus urbains dont le coût est estimé à 92,7 M\$. Elle compte aussi procéder au renouvellement du système centralisé et d'équipements de vente et de perception. Les coûts associés à ce renouvellement sont de 103,2 M\$ et ils s'échelonneront jusqu'en 2010.

---

**22- CHIFFRES COMPARATIFS POUR L'EXERCICE 2003**

Certains chiffres des états financiers 2003 ont été redressés pour les rendre conformes à la nouvelle présentation des états financiers de 2004.

## Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2004

TABLEAU 1 – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET

(en milliers de dollars)

	2004		2003
	Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Rémunération</b>			
Élus	7 210	7 021	7 586
Employés	1 332 008	1 302 701	1 292 806
<b>Cotisations de l'employeur</b>			
Élus	2 166	3 861	1 596
Employés	362 307	356 154	345 431
<b>Transport et communication</b>	37 476	37 193	36 111
<b>Services professionnels, techniques et autres</b>			
Honoraires professionnels	41 683	48 094	49 703
Achats de services techniques	149 128	146 395	145 910
Autres	28 108	23 779	24 023
<b>Location, entretien et réparation</b>			
Location	80 128	76 218	79 060
Entretien et réparation	65 826	59 957	61 034
<b>Biens non durables</b>			
Fourniture de services publics	79 544	82 218	83 607
Autres biens non durables	172 229	163 358	165 776
<b>Frais de financement</b>			
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :			
La municipalité	350 670	302 660	289 415
Gouvernements du Québec et du Canada et leurs entreprises	116 828	115 430	113 832
Autres tiers		17 224	21 550
Autres frais de financement	1 927	680	1 150
<b>Contributions à des organismes</b>			
Organismes municipaux			
Société de transport de Montréal	263 000	269 311	263 000
Répartition des dépenses	29 656	29 245	29 413
Autres	29 876	28 975	31 663
Organismes gouvernementaux	31 200	35 137	29 372
Autres organismes	43 980	81 257	53 722
<b>Autres objets</b>			
Créances douteuses ou irrécouvrables	16 656	31 983	18 439
Autres	152 323	105 591	90 768
	<b>3 393 929</b>	<b>3 324 442</b>	<b>3 234 967</b>

**Notes et tableaux complémentaires (suite)**

Exercice terminé le 31 décembre 2004

**TABLEAU 2 – DÉPENSES À FINANCER À LONG TERME***(en milliers de dollars)*

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
<b>Dépenses d'activités financières à financer à long terme</b>		
Dépenses d'activités financières à financer à long terme au début de l'exercice	<b>(351 219)</b>	(24 713)
Surplus (déficit) des dépenses d'activités financières de l'exercice	<b>276 663</b>	(326 506)
Dépenses d'activités financières à financer à long terme à la fin de l'exercice	<u><b>(74 556)</b></u>	<u>(351 219)</u>
<b>Dépenses d'investissement à financer à long terme</b>		
Dépenses d'investissement à financer à long terme au début de l'exercice	<b>(120 354)</b>	(289 966)
Surplus (déficit) des activités d'investissement de l'exercice	<b>(134 113)</b>	170 221
Virement aux fonds réservés	<b>(528)</b>	(609)
Dépenses d'investissement à financer à long terme à la fin de l'exercice	<u><b>(254 995)</b></u>	<u>(120 354)</u>
<b>Dépenses à financer à long terme</b>	<u><b>(329 551)</b></u>	<u>(471 573)</u>

## Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2004

TABLEAU 3 – DETTE DIRECTE ET INDIRECTE ET DÉPENSES À FINANCER À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
<b>Dettes directes nettes et dépenses à financer à long terme</b>		
<b>Dettes à long terme (note 11)</b>	<b>6 347 042</b>	6 268 675
<b>Ajouter</b>		
Dépenses d'activités financières à financer à long terme	74 556	351 219
Dépenses d'investissement à financer à long terme	254 995	120 354
<b>Déduire</b>		
Sommes à recouvrer de tiers pour le remboursement	1 389 511	1 187 038
Sommes accumulées pour le remboursement	1 074 790	1 144 946
Sommes à recouvrer par le biais de redevances	193 281	194 298
	<u>4 019 011</u>	<u>4 213 966</u>
<b>Dettes indirectes nettes et dépenses à financer à long terme</b>		
Organismes compris dans le périmètre comptable		
Société de transport de Montréal	267 943	232 554
Société d'habitation et de développement de Montréal	138 150	148 817
Société de développement de Montréal	82 892	125 088
Anjou 80	4 020	4 297
	<u>493 005</u>	<u>510 756</u>
<b>Dettes directes et indirectes nettes et dépenses à financer à long terme</b>	<u><u>4 512 016</u></u>	<u><u>4 724 722</u></u>

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL